



DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2020-36

Nature de l'acte :
7.5 - Subventions

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

Le **08 octobre 2020** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **02/10/2020**, se sont réunis en session ordinaire à la salle communale de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Jean-Louis VUICHARD, Arnaud VUICHARD, François CESMAT, Patrick VEYRET, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Maxime MUGNIER, Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

01 – Conseil Savoie Mont Blanc

Demande de subvention en vue de l'informatisation et services liés à la gestion informatisée de la bibliothèque de Savigny

Madame le Maire expose à l'Assemblée que, les bénévoles de la bibliothèque souhaitent pouvoir offrir une véritable bibliothèque aux habitants de la commune ainsi qu'aux enfants de l'école et de la micro-crèche. Il leur est donc indispensable de pouvoir bénéficier d'un logiciel professionnel efficace et d'un matériel informatique adéquat avec l'acquisition de deux ordinateurs, un premier pour effectuer les transactions de prêt et un second pour permettre aux lecteurs d'effectuer leurs recherches ainsi qu'une imprimante. Le coût total de cette informatisation s'élève à 6 496.42 € HT.

Dans le cadre de la convention signée avec Savoie Biblio, la commune est susceptible de bénéficier d'une aide à hauteur de 30 % au titre de l'informatisation et services liés à la gestion informatisée d'une bibliothèque ou d'un réseau de lecture publique.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal de solliciter cette aide.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité ;

Article 1er : Valide le projet d'informatisation de la bibliothèque ;

Article 2 : Prend note d'une dépense globale estimée à 6 496,42 € HT ;

Article 3 : Sollicite une aide auprès du Conseil Savoie Mont Blanc (Savoie Biblio) au titre de l'informatisation et services liés à la gestion informatisée de la bibliothèque.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 13/10/2020.
- Affichée le 15/10/2020
- Certifiée exécutoire le 15/10/2020

Le Maire,
Béatrice FOL



Le Maire,

Béatrice FOL





DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2020-37

Nature de l'acte :
8.4 - Aménagement du territoire

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

Le **08 octobre 2020** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **02/10/2020**, se sont réunis en session ordinaire à la salle communale de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Jean-Louis VUICHARD, Arnaud VUICHARD, François CESMAT, Patrick VEYRET, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Maxime MUGNIER, Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

02 – Office National des Forêts (ONF)

Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale.

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF), concernant les coupes à asseoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

L'ONF propose d'ajourner les coupes des parcelles forestières 8 et 9 pour cause de retard d'exploitations.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité ;

Article 1er : Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté dans le tableau ci-annexé;

Article 2 : Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées dans le tableau ci-annexé et validé ;

Article 3 : Donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

Télétransmise le 15/10/2020

Affichée le 15/10/2020

Certifiée exécutoire le 15/10/2020

Le Maire,

Béatrice FOL



Le Maire,

Béatrice FOL





DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2020-38

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

Le **08 octobre 2020** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **02/10/2020**, se sont réunis en session ordinaire à la salle communale de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Jean-Louis VUICHARD, Arnaud VUICHARD, François CEMAT, Patrick VEYRET, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Maxime MUGNIER, Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

03 – Budget Primitif 2020

Décision Modificative n°2.

Mme le Maire informe l'Assemblée que, suite à une insuffisance de crédit au chapitre 20 du Budget Primitif 2020, il convient de procéder à des ajustements budgétaires en section d'investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article unique : Approuve la décision modificative N°2 suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant
020	020	Dépenses imprévues	- 11 000
20	202	Frais documents d'urbanisme	+ 11 000
Total Investissement			0

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 13/10/2020
- Affichée le 15/10/2020
- Certifiée exécutoire le 15/10/2020

Le Maire,

Béatrice FOL



Le Maire,

Béatrice FOL

